FORMULAIRE D'INSCRIPTION - REPETENTS

Examen professionnel fédéral de spécialiste en codage médical 2024

Examens écrits 16./17.09.2024
Date de report: 31.10.2024

Veuillez renvoyer ce formulaire d'inscription par voie postale/électronique d'ici le 2 avril 2024 au secrétariat d'examen :

H+ Bildung, Hintere Bahnhofstr. 32, 5000 Aarau, tél. 062 926 90 21, e-mail : erika.windler@hplus-bildung.ch

1. IDENTITÉ

Veuillez veiller à l'orthographe correcte, car les données saisies seront utilisées pour le brevet fédéral.

Nom

Prénom

Adresse privée

No. AVS

Rue, no

Téléphone

PLZ

Lieu

Adresse électronique privée

Date de naissance

Lieu d'origine/canton (p.ex. Cully VD)

Adresse professionnelle

Institution

Téléphone

Rue, no

Adresse électronique professionnelle

NPA

Lieu

Langue d'examen : veuillez sélectionner...

Je souhaite recevoir la correspondance à l'adresse veuillez sélectionner...

Je souhaite recevoir la facture à l'adresse : veuillez sélectionner...

2. A remplir par H+ Bildung

Date de réception de l'inscription

Admission

Divers

3. FORMATION PROFESSIONNELLE

(Svp. joindre les photocopies des titres et des certificats de travail etc.)

du	au	Titre de la formation

4. CARRIERE PROFESSIONNELLE

Fonction actuelle / emploi (position)

depuis	comme	institution

☐ à plein temps (100%) ☐ à temps partiel: _____

Veuillez attester de votre activité actuelle de codage, du taux d'activité et de la durée d'engagement par une confirmation de votre employeur.

Si l'emploi ou l'activité actuel remonte à moins de 4 ans :

Emploi précédent / activité professionnelle précédente :
(Ces indications sont obligatoires. Tout renvoi tel que „voir CV" n'est pas accepté).

du	au	Position	Institution

5. ANNEXES (selon ch. 3.2 du règlement)

a) Un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat.

b) Les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission.

c) La copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo.

6. REMARQUES

Répétition (art. 6.5 du règlement)

6.51 Le candidat qui échoue a l’examen est autorisé à le repasser a deux reprises.

6.52 Les examens répétés ne portent que sur les épreuves dans lesquelles le candidat a fourni une prestation insuffisante.

6.53 Les conditions d’inscriptions et d’admission au premier examen s’appliquent également aux examens répétés.

La maîtrise à l'écrit et à l'oral d'une des trois langues officielles est requise.

La taxe pour l’examen se monte à CHF 1'400.- (3 branches) et CHF 800.- (1 ou 2 branches).

Si le test est annulé pour cause de force majeure, les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés, mais pas les éventuelles différences de salaire.

Comment et où vous êtes-vous préparé à l'examen professionnel ?

Ces indications sont facultatives, mais permettent un retour d'information à l'institution. Aucune donnée personnelle ne sera transmise.

Cours de préparation/formation auprès de (nom et lieu de l'institution) :

_____

☐ Je me suis préparé(e) avec le guide et la littérature spécialisée (sans assister à un cours).

7. RETRAIT

Le retrait doit être communiqué sans délai et par écrit (lettre ou e-mail). Un retrait n'entraîne pas de frais si l'annulation a lieu jusqu'à 10 semaines avant le début des examens. En cas d'un retrait ultérieur, les frais d'annulation suivants seront facturés:

Jusqu'à 4 semaines avant le début des examens: 200.-- CHF

A partir de 4 semaines avant le début des examens: aucun remboursement

Passé le délai de 4 semaines avant le début des examens et sans raison valable selon ch. 4.22 du règlement, l'examen est considéré comme un échec.

En s'inscrivant, la candidate/le candidat reconnait le Règlement pour l'examen professionnel fédéral de spécialiste en codage médical.

J'accepte que mon nom, ma photo et le nom de mon employeur soient publiés après la cérémonie de remise des diplômes sur le site internet de H+ Bildung.

☒ Oui ☐ Non

Lieu et date _____ Signature _____